

Bulletin Hebdomadaire de Veille Sanitaire Internationale - Santé Animale

Le Bulletin hebdomadaire de veille sanitaire internationale en santé animale (BHVS-SA) est élaboré dans le cadre de la thématique veille sanitaire internationale (VSI) de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA). Il est produit par un comité de rédaction regroupant des personnes de l'Anses, du Cirad, de la DGAI et de l'Inrae. Les informations, systématiquement sourcées, sont issues des notifications officielles des Etats, de sources non officielles (presse, internet) ainsi que d'un réseau national et international d'experts.

Le BHVS-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale au niveau national et international. Il est publié chaque mardi et concerne les événements de la semaine précédente. Il est public et mis en ligne sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)). Un [flux RSS](#) permet de s'y abonner.

Ce bulletin n'engage que son comité de rédaction et non les organismes membres de la Plateforme. Pour toutes questions: plateforme-esa@anses.fr



Pour accéder à la thématique souhaitée, cliquez directement sur le titre

		<u>Influenza aviaire hautement pathogène en Europe</u> : Nombreux foyers domestiques liés épidémiologiquement en Hongrie
		<u>Peste équine</u> : Première détection en Thaïlande
		<u>Peste porcine africaine (Europe, Asie et Pacifique)</u> : Extension dans la zone infectée de l'ouest de la Pologne
		<u>Dangers sanitaires à actualité réduite (en Europe)</u> : Fièvre catarrhale ovine, West Nile, Influenza aviaire faiblement pathogène, Rage

L'impact des événements associés au **COVID-19** est à ce jour relativement limité sur la mobilisation des membres de la Plateforme ESA pour mener à bien l'activité de veille sanitaire internationale. Le comité de rédaction n'est pas en mesure actuellement d'évaluer un potentiel impact des mesures associées à la gestion du COVID-19 sur les sources de données habituellement utilisées par la VSI.



Pas ou peu d'évolution
significative de la situation
épidémiologique



Situation épidémiologique en
évolution



Situation épidémiologique
préoccupante



Nouvelle fiche



Fiche actualisée

Les textes en gris clair reprennent des textes de la/les semaine(s) précédente(s)





NOMBREUX FOYERS LIES EPIDEMIOLOGIQUEMENT EN HONGRIE

Les essentiels
<ul style="list-style-type: none">• Allemagne : Un cas d'IAHP H5N8 a été confirmé chez une buse dans la région de Leipzig dans le centre du pays, et un foyer H5N8 a été confirmé le 26/03/2020 au sein d'un zoo de la région de Zwickau dans l'est du pays (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020).
<ul style="list-style-type: none">• Hongrie : Onze foyers domestiques H5N8 secondaires ont été confirmés les 25 et 26/03/2020 dans des élevages de canards et d'oies situés autour d'un foyer domestique H5N8 primaire confirmé le 25/03/2020 au sein d'un élevage de canards dans le sud du pays (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020).
<ul style="list-style-type: none">• Pologne : Un foyer domestique H5N8 a été confirmé le 24/03/2020 au sein d'un élevage de dindes dans l'ouest du pays (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020).

Allemagne

Un cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) de sous-type H5N8 a été confirmé le 21/03/2020 chez une buse (*Buteo buteo*) dans la région de Leipzig au centre du pays (source : Commission européenne ADNS au 20/03/2020). Pour rappel, un foyer d'H5N8 au sein de l'avifaune captive avait été confirmé le 13/03/2020 au sein d'une basse-cour dans cette même région (source : Commission européenne ADNS du 13/03/2020).

Un nouveau cas d'H5N8 a été confirmé le 26/03/2020 chez un canard mort au sein d'un zoo de la région de Zwickau dans l'est du pays (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020). Le zoo détenait 89 canards et 197 autres oiseaux.

Hongrie

Un foyer domestique primaire d'H5N8 a été confirmé le 25/03/2020 au sein d'un élevage de canards de la région de Kecskemet dans le sud du pays, suite à l'observation d'une mortalité inhabituelle (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020). Il s'agit d'un élevage de 15 547 canards, parmi lesquels 3 232 sont morts (taux de mortalité de 21 %).

Entre le 25 et le 26/03/2020, 11 foyers domestiques secondaires ont été confirmés autour de ce foyer primaire. Il s'agit de huit élevages de canards et trois élevages d'oies au sein desquels une mortalité inhabituelle et/ou la présence de signes cliniques neurologiques ont été observés. Les taux de mortalité observés étaient compris entre 0 et 4 %. Ces foyers se trouvent dans la même zone touchée en 2017 (source : [rapport CPVADAAA de 17/01/2017](#)).

Pologne

Un foyer domestique H5N8 a été confirmé le 24/03/2020 au sein d'un élevage de dindes situé dans la région de Sulecinski dans l'ouest du pays, à quelques kilomètres de la frontière allemande (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020). Il s'agit d'un élevage de 94 206 dindes parmi lesquelles 600 sont mortes (taux de mortalité de 0,6 %).

Au total, 74 foyers et cas d'IAHP ont été déclarés en Europe du 30/12/2019 au 29/03/2020 (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020). La situation en Europe par pays est décrite dans le tableau 1 ci-dessous et illustrée dans la figure 1.





INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE EN EUROPE



Tableau 1. Nombre de foyers domestiques, foyers dans l'avifaune captive, et cas dans l'avifaune sauvage d'IAHP confirmés en Europe du 30/12/2019 au 29/03/2020 (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020).

Pays	Foyers domestiques	Foyers avifaune captive	Cas avifaune sauvage
Allemagne	2	2	2
Bulgarie	8	0	0
Hongrie	16	0	0
Pologne	34	0	1
République tchèque	2	0	0
Roumanie	2	0	0
Slovaquie	3	1	0
Ukraine	1	0	0
TOTAL	68	3	3

La liste des espèces domestiques et sauvages touchées est détaillée dans le tableau 2.

Tableau 2. Liste des espèces domestiques et d'avifaune sauvage et captive touchées par l'IAHP en Europe du 30/12/2019 au 29/03/2020 (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020).

Pays	Espèces domestiques	Espèces avifaune captive	Espèces avifaune sauvage
Allemagne	poules pondeuses, canards, oies, dindes	canards et poules	oie rieuse (<i>Anser albifrons</i>), buse (<i>Buteo buteo</i>)
Bulgarie	canards, poules pondeuses, volailles (espèce non précisée)		
Hongrie	dindes, canards, oies	-	-
Pologne	canards, oies, dindes et poules pondeuses basses-cours	-	autour des palombes (<i>Accipiter gentilis</i>)
République tchèque	basses-cours, canards	-	-
Roumanie	poules pondeuses	-	-
Slovaquie	basses-cours	pas de précision concernant l'espèce	-
Ukraine	volailles (espèce non précisée)	-	-

Point sur la migration

“Au 29/01/2020, la France se situe dans un couloir actif de migration ascendante, mais en amont des zones infectées dans ce couloir. Les oiseaux migrateurs actuellement présents dans les pays infectés vont migrer vers le nord-est et s'éloigner de la France. De plus, compte tenu des prévisions météorologiques actuelles, la probabilité d'apparition de phénomène de décantonnement¹ est estimée très faible par les experts.” (source : Avis Anses du 04/02/2020)

¹ Changement de territoire de vie indépendamment des flux migratoires



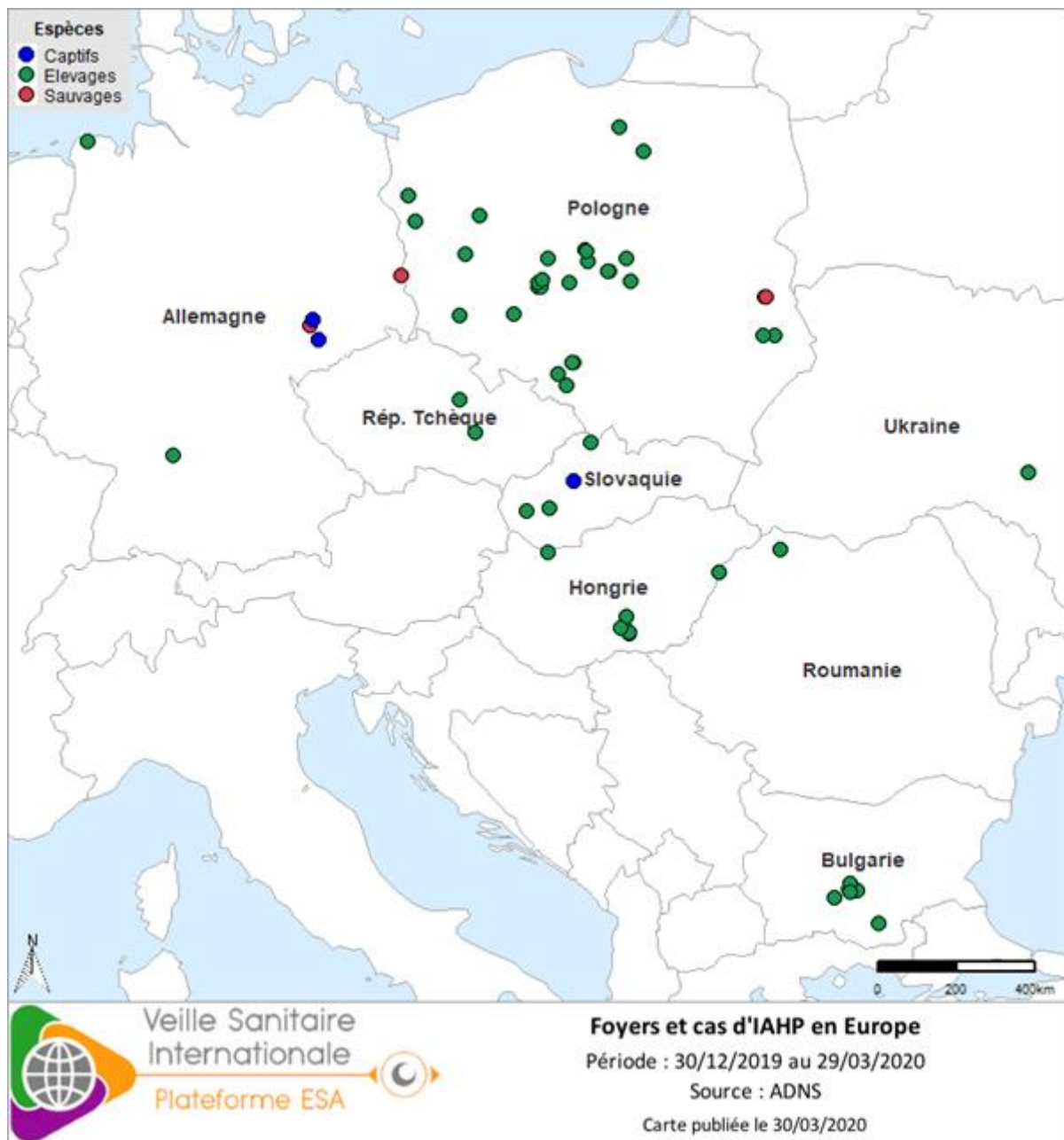


Figure 1. Foyers domestiques et dans l'avifaune captive, et cas dans l'avifaune sauvage d'IAHP confirmés en Europe du 30/12/2019 au 29/03/2020 (NB : certains points peuvent être superposés) (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020).

Pour en savoir plus

Une note détaillant la situation de l'IAHP en Europe du 11/02 au 26/03/2020 a été publiée le 26/03/2020. Elle est disponible sur le site de la [Plateforme ESA](#).





PREMIERE DETECTION EN THAÏLANDE

Les essentiels

- **Thaïlande** : La peste équine a été déclarée pour la première fois en Thaïlande chez un détenteur de chevaux de la région de Pak Chong dans le centre du pays (source : [rapport OIE du 27/03/2020](#)).

Un foyer de peste équine a été détecté le 24/02/2020 et confirmé le 27/03/2020 chez un détenteur de 341 chevaux de la région de Pak Chong, dans le centre de la Thaïlande (source : [rapport OIE du 27/03/2020](#)). Parmi ces chevaux, 62 ont développé des signes cliniques et 42 sont morts (taux de létalité de 68 %). Le sérotype est en cours de détermination.

En mai 2019, la Thaïlande avait été reconnue comme indemne de la peste équine selon la résolution N.20 de l'OIE (source : [résolution OIE sur le statut des pays en lien avec la peste équine](#)). Il s'agit de la première déclaration de cette maladie en Thaïlande.

La Fédération équestre de Thaïlande a diffusé une lettre datée du 26/03/2020 conseillant à tous ses adhérents d'arrêter les mouvements de chevaux afin de limiter la propagation de la maladie (source : [média thaïlandais au 26/03/2020](#)). Selon les médias thaïlandais, l'origine de cette émergence pourrait être liée à un élevage de zèbres destinés à l'exportation (source : [média thaïlandais](#)). Les zèbres n'expriment que rarement des signes cliniques marqués et sont considérés comme étant le réservoir de la maladie.

La peste équine est une maladie non zoonotique vectorielle due à un virus proche de ceux de la fièvre catarrhale ovine et de la maladie de Schmallenberg, principalement transmise par des espèces du genre *Culicoides*. Plusieurs espèces de culicoïdes sont présentes en Thaïlande (source : [Thiepparat et al. 2015](#)). L'espèce *Culicoides imicola* est notamment présente dans le nord du pays (au nord de Bangkok) et pourrait être responsable de la transmission de la peste équine parmi les chevaux atteints.

Il existe neuf sérotypes du virus de la peste équine, qui circulent dans l'est et le sud de l'Afrique. Les sérotypes 2, 4 et 9 circulent dans le nord et l'ouest de l'Afrique et peuvent parfois se propager au-delà, dans certains pays du pourtour méditerranéen. Des foyers de peste équine avaient été déclarés au Moyen-Orient en 1959-1963, en Espagne (sérotipe 9 en 1996 et sérotipe 4 en 1987-1990) et au Portugal (sérotipe 4 en 1989). Une épizootie de peste équine avait touché l'Asie du Sud dans les années 60 (source : [Howell et al. 1960](#)).

Pour en savoir plus

Une fiche technique OIE sur la peste équine est disponible (en anglais) ([lien](#)).

Howell, P.G., 1960. The 1960 epizootic of African Horse sickness in the Middle East and SW Asia. *Journal of the South African Veterinary Association*, 31(3), pp.329-334.

Sergeant, E.S., Grewar, J.D., Weyer, C.T. and Guthrie, A.J., 2016. Quantitative risk assessment for African horse sickness in live horses exported from South Africa. *PloS one*, 11(3).

Thepparat, A., Bellis, G., Ketavan, C., Ruangsittichai, J., Sumruayphol, S. and Apiwathnasorn, C., 2015. Ten species of *Culicoides* Latreille (Diptera: Ceratopogonidae) newly recorded from Thailand. *Zootaxa*, 4033(1), pp.048-056.





EXTENSION DANS LA ZONE INFECTEE DE L'OUEST DE LA POLOGNE

Les essentiels
<ul style="list-style-type: none">• Belgique : pas de nouveau cas depuis la déclaration le 17/03/2020 d'un cadavre de sanglier positif découvert le 03/03/2020, dont la mort serait estimée à au moins six mois d'après les autorités belges (source : Commission européenne ADNS du 29/03/2020 et Service public de Wallonie au 16/03/2020).
<ul style="list-style-type: none">• France : la France est indemne, aucun cas n'a été déclaré au 29/03/2020 (source : DGAL).
<ul style="list-style-type: none">• Pologne : de nouveaux cas ont été déclarés dans l'ouest de la Pologne dont un cas confirmé le 24/03/2020 à 10 kilomètres de la frontière allemande (sources : Commission européenne ADNS au 29/03/2020 et autorités polonaises).

Belgique

Selon les données du gouvernement de Wallonie, au 23/03/2020, 833 sangliers se sont révélés positifs au virus de la peste porcine africaine (PPA) parmi 4 992 analysés (source : [Service public de Wallonie au 23/03/2020](#)).

De nouveaux ossements positifs au virus de la PPA ont été retrouvés le 03/03/2020 dans la zone infectée, et la mort de l'animal serait estimée à au moins six mois d'après les autorités belges (source : Commission européenne ADNS au 17/03/2020). Ceci porte à 833 le total de sangliers révélés positifs au virus de la PPA en Belgique.

France

La France est indemne de PPA, aucun cas n'a été déclaré au 29/03/2020 (source : DGAL).

Au 09/03/2020, 546 cadavres de sangliers ont été signalés dont 511 ont été testés en France par le réseau Sagir, tous étaient négatifs pour la PPA (source : [réseau Sagir au 09/03/2020](#)).

Pour en savoir plus

Une note dédiée à la PPA en Belgique et en France, reprenant également les mesures de surveillance et de prévention mises en place contre la maladie en France, a été actualisée au 23/01/2020 et est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Dans le cadre de la prévention de la PPA, la fiche (version mise à jour) destinée aux détenteurs de suidés (porcs ou sangliers) a été mise en ligne le 30/09/2019. Elle est disponible sur le site de la [Plateforme ESA](#).

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 23 au 29/03/2020 inclus²

Un total de 570 cas dans la faune sauvage³ ou foyers domestiques a été déclaré entre le 23 et 29/03/2020 (NB : 314, 295 et 323 les trois semaines précédentes) (sources : Commission européenne ADNS et OIE WAHIS du 23 au 29/03/2020).

Le nombre de nouvelles notifications a doublé cette semaine, principalement du fait de la Pologne qui a déclaré plus de 300 nouveaux cas chez les sangliers et la Hongrie dont le nombre de notifications de cas a également doublé et se situent majoritairement dans le nord-est du pays (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020).

La présence du virus de la PPA a été déclarée pour la première fois depuis fin 2019 au sein d'élevages porcins en Moldavie (dernier foyer déclaré en décembre 2019) (sources : Commission européenne ADNS du 20/03/2020 et [rapport OIE du 02/12/2019](#)) et en Pologne (dernier foyer domestique déclaré en octobre 2019) (sources : Commission européenne ADNS du 20/03/2020 et du 11/10/2019).

² Sont relayées dans ce paragraphe les alertes émises par la Commission européenne (ADNS) et l'OIE (WAHIS) concernant tous les pays de l'Europe occidentale (à l'ouest de l'Oural). Seule une partie de la Russie est donc concernée.

³ A noter que certains pays font des déclarations uniques de cas multiples dans la faune sauvage, alors que d'autres ne déclarent que des cas individuels.





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET PACIFIQUE)



Le détail de la répartition de ces foyers domestiques et cas sauvages est présenté dans le tableau 1. Le nombre de foyers domestiques ne reflète pas le nombre d'animaux concernés, la taille des exploitations pouvant varier (allant de l'élevage familial à, par exemple, un élevage de 102 000 porcs confirmé infecté en Ukraine en août 2019).

Une carte interactive est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Une carte interactive des différents zonages est disponible sur le site de la Commission européenne ([lien](#)).

Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas sauvages non captifs déclarés en Europe du 23 au 29/03/2020 (pays par ordre alphabétique) (sources : Commission européenne ADNS et OIE WAHIS au 29/03/2020).

Pays	Foyer domestique	Cas sauvage non captif	Total
Bulgarie	1	0	1
Hongrie	0	184	184
Lettonie	0	5	5
Lituanie	0	1	1
Pologne	0	346	346
Roumanie	3	23	26
Serbie	0	1	1
Slovaquie	0	6	6
Total	4	566	570





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET PACIFIQUE)

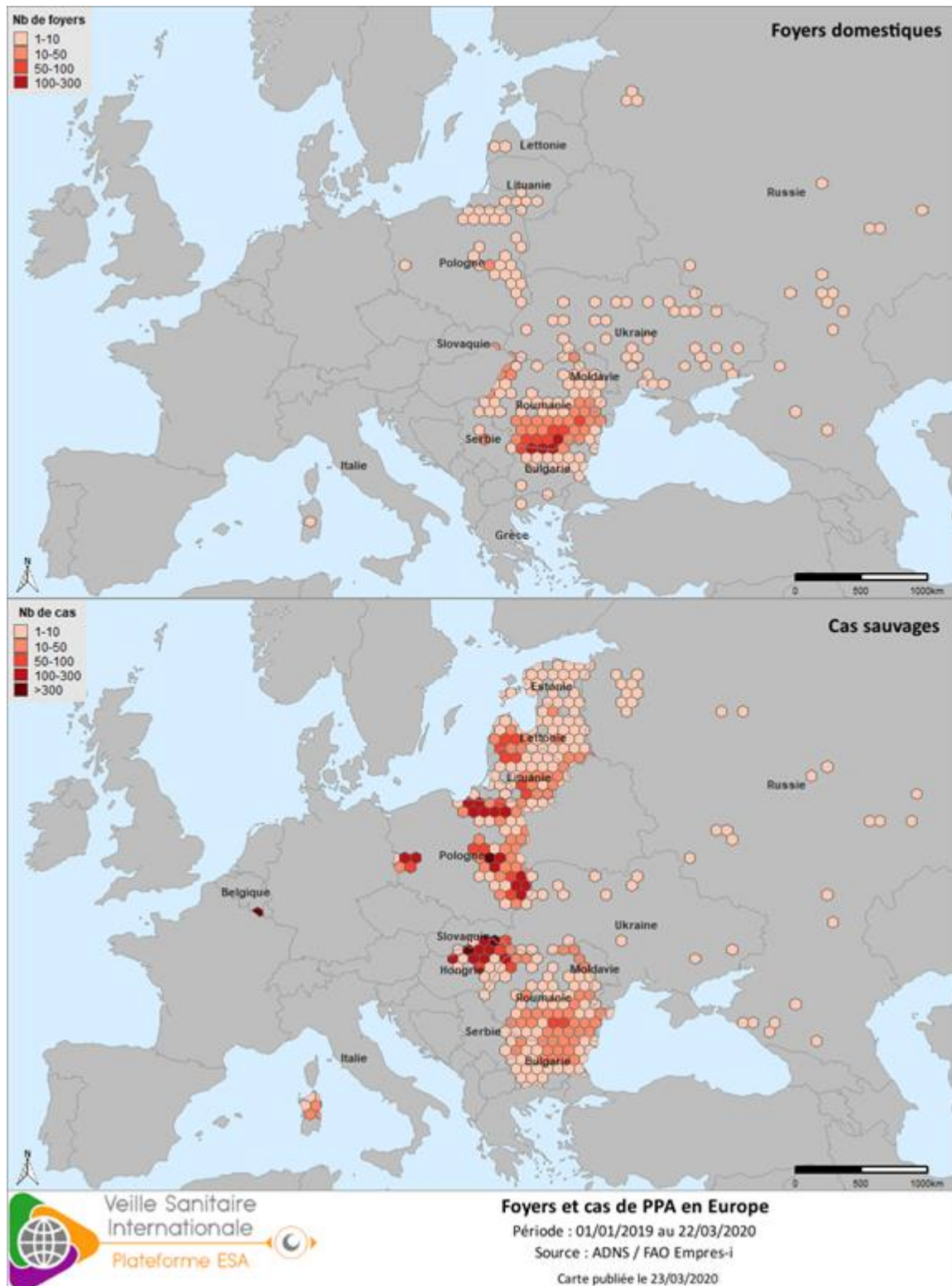


Figure 1. Densité des foyers domestiques (haut) et cas sauvages (bas) de PPA confirmés en Europe du 01/01/2019 au 22/03/2020 (source : Commission européenne ADNS / FAO Empres-i au 22/03/2020).





Focus sur la Pologne

Depuis la confirmation de PPA sur une laie accidentée le 04/11/2019 dans l'ouest du pays, les cas sauvages confirmés se répartissent dans deux zones situées dans l'est et dans l'ouest du pays, avec la zone centrale du pays indemne à ce jour. Une extension vers l'ouest a été observée avec notamment un cas confirmé le 24/03/2020 dans la zone de Żary à 10 km de la frontière allemande (Figure 2) (sources : autorités polonaises, Commission européenne ADNS au 29/01/2020). Deux sangliers infectés avaient déjà été découverts dans cette zone mi-décembre 2019. La PPA continue donc sa progression vers l'ouest.

Le virus de la PPA a été détecté pour la première fois depuis octobre 2019 au sein d'un élevage porcin situé dans la zone infectée de l'ouest de la Pologne (source : alerte Commission européenne ADNS du 20/03/2020). Il s'agit d'un élevage de plus de 23 000 porcs, situé à l'est de la zone infectée, à environ 65 km de la frontière allemande (Figure 2).

En Allemagne, les autorités du Land de Saxe ont annoncé le 17/03/2020 que l'installation de la clôture électrique le long de la frontière polonaise s'était achevée le 13/03 (source : [média au 16/03/2020](#)). Elle s'étend sur 128 km et mesure 75 cm de haut. La localisation de cette clôture dans le Land de Saxe est reprise dans une carte interactive ([lien](#)).

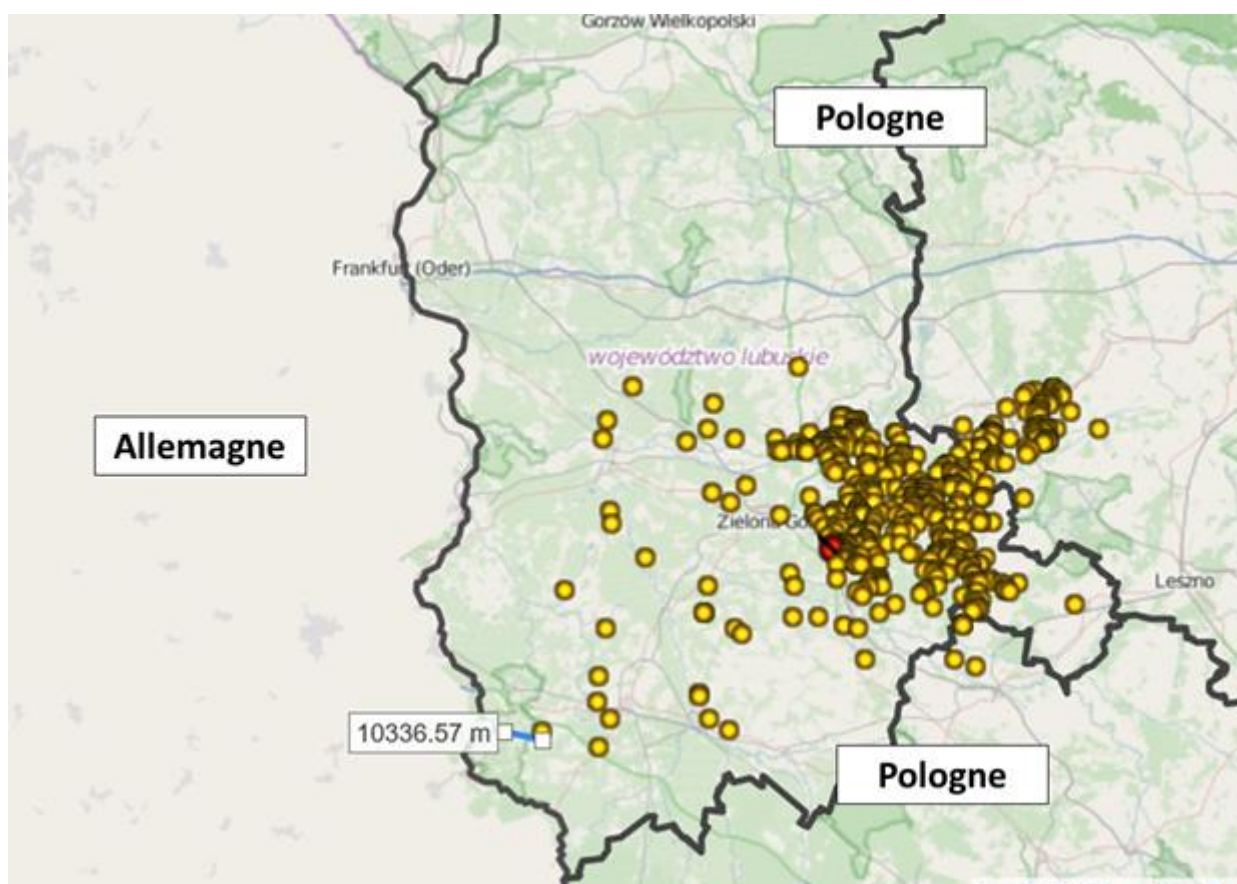


Figure 2. Carte représentant les cas faune sauvage (en jaune) et le foyer domestique (en rouge barré) de peste porcine africaine déclarés dans l'ouest de la Pologne du 01/01/2020 au 29/03/2020 (source : [autorités polonaises](#) le 30/03/2020).





ASIE/PACIFIQUE

La PPA a été détectée pour la première fois sur le continent asiatique en août 2018 en Chine, et se propage depuis dans la région. Des informations plus précises sur chacun des pays sont disponibles dans les rapports hebdomadaires de la FAO ([lien](#)) et sur le site de l'OIE ([lien](#)).

Un foyer domestique a été déclaré le 28/03/2020 par les autorités de Papouasie Nouvelle-Guinée (source : alerte ProMED du [30/03/2020](#)).

Les dernières dates d'occurrence de foyers domestiques et de cas sauvages par pays sont disponibles dans un précédent bulletin ([lien](#)). La répartition géographique des foyers domestiques et des cas faune sauvage de PPA en Asie est reprise dans la figure 3.

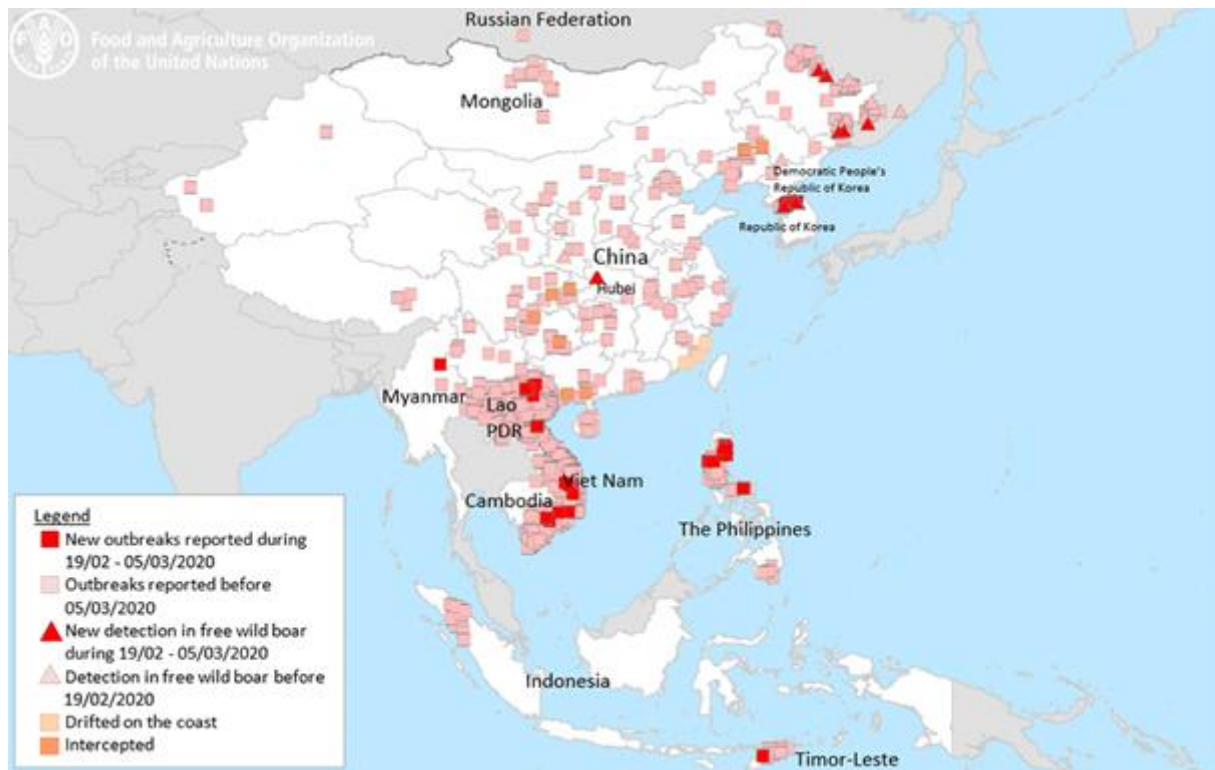


Figure 3. Carte des foyers domestiques et des cas sauvages de PPA en Asie (source : [Rapport FAO du 05/03/2020](#)).





Les dangers sanitaires pour lesquels l'évolution de la situation épidémiologique est faible ou nulle depuis plus de deux semaines mais pour lesquels un suivi hebdomadaire de la situation est maintenu sont traités dans la section suivante. Les derniers événements sanitaires sont rappelés (sur les deux dernières semaines). Un renvoi vers le dernier BHVSA ou la dernière note de synthèse de la Plateforme sur le sujet est ajouté.



Fièvre catarrhale ovine (hors sérotype 4 et 8 en France) : Deux nouveaux foyers déclarés cette semaine en Belgique et en Suisse.

- **Belgique** : un foyer de sérotype 8 a été confirmé le 19/03/2020 au sein d'un élevage bovin dans la province du Luxembourg, dans le sud-est du pays (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020).
- **Grèce** : Un foyer de sérotype 16 a été confirmé le 16/03/2020 dans un élevage mixte bovin/ovin/caprin sur l'île de Lesbos, au sein duquel un ovin a présenté des signes cliniques (source : Commission européenne ADNS au 22/03/2020).
- **Suisse** : Un nouveau foyer de sérotype 8 a été confirmé le 18/03/2020 au sein d'un élevage bovin de la région de Lucerne dans le centre du pays (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020).

Des informations complémentaires sur la surveillance de la FCO en Suisse sont disponibles sur le site internet de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires suisse (OSAV).

NB : Depuis 2019, les sérotypes 4 et 8 sont considérés comme enzootiques sur le territoire métropolitain. Ils ne sont donc pas traités dans ce bulletin.

Pour en savoir plus

Une note dédiée à la FCO en Europe (hors France) a été actualisée au 19/05/2019 sur le site de la [Plateforme ESA](#).

West Nile en Europe : Pas de nouvelle déclaration cette semaine.

Les informations sur les derniers foyers sont disponibles dans le [BHVSI-SA du 28/01/2020](#).

Pour en savoir plus

Un bilan de la surveillance West Nile en France a été publiée le 25/03/2020 sur le site de la Plateforme ESA (lien).

Influenza aviaire faiblement pathogène en Europe : Pas de nouveau foyer cette semaine en Europe.

- **Irlande** : une souche d'influenza aviaire faiblement pathogène (IAFP) de sous-type H6N1 (non notifiable) a été détectée au sein d'une ferme de poules pondeuses dans la région de Monaghan (source : [média au 17/03/2020](#)). Un premier cas d'IAFP H6N1 avait été détecté à une quarantaine de kilomètres de là, en Irlande du Nord (comté de Fermanagh) début janvier 2020 (source : [média au 16/01/2020](#)).
- Les informations sur les derniers foyers sont disponibles dans le [BHVSI-SA du 04/02/2020](#).



Rage : Deux nouvelles déclarations cette semaine en Moldavie et en Pologne.

- **Moldavie** : Un nouveau cas de rage a été confirmé le 20/02/2020 chez un chat dans la région de Cimislia dans le centre du pays (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020). Deux cas de rage avaient été confirmés les 17 et 18/03/2020 dans le nord du pays, chez un furet sauvage dans la région de Floresti et chez un bovin dans la région de Falesti (source : Commission européenne ADNS au 22/03/2020). La rage circule notamment dans les deux pays frontaliers que sont la Roumanie et l'Ukraine (source : OMS et OIE).
- **Pologne** : Un nouveau cas de rage a été confirmé le 20/03/2020 chez un renard retrouvé mort dans la région de Chelmski, à une quinzaine de kilomètres de la frontière ukrainienne (source : Commission européenne ADNS au 29/03/2020).

